

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Évaluation externe finale du projet « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » - 2023-08/2026

Nom de l'OSC : Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

Localisation du projet : France

Bailleur principal : Agence française de développement (AFD)

Objet de l'appel

En 2026, ECPM souhaite commanditer une évaluation pour son projet « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » mis en œuvre sur la période allant de septembre 2023 à aout 2026.

Les présents termes de référence détaillent ci-après la présentation de la structure et du programme, les objectifs et modalités de l'évaluation, les attentes, le calendrier, les livrables et le budget.

Pour candidater, merci d'adresser votre offre technique avec la mention « AO Evaluation Eduquer » à ao@ecpm.org et recrutement@ecpm.org.

La date limite pour candidater est le 23 mars 2026, midi (CET).

D'ici le 16 mars 2026 18h (CET), vous pouvez soumettre des questions écrites par e-mail uniquement avec la mention « Question AO Evaluation Eduquer » à ao@ecpm.org et recrutement@ecpm.org pour clarification uniquement.

Le budget maximum prévu pour cette consultance s'élève à **15 000 euros TTC**. Cette estimation n'engage en aucune manière ECPM.

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Présentation d'ECPM

Association de loi 1901 basée à Paris, en France, ECPM milite depuis 2000 pour l'abolition universelle de la peine capitale grâce à des activités de plaidoyer, à des actions militantes de sensibilisation et en fédérant les forces abolitionnistes internationales.

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE ENTIER

ECPM est le fondateur et l'organisateur des Congrès mondiaux contre la peine de mort. Ces événements réunissent plus de 1 300 personnes représentant le mouvement abolitionniste mondial. Ministres, parlementaires, diplomates, militant-es, organisations de la société civile, chercheur-es et journalistes se réunissent ainsi tous les 3 ans pour renforcer leurs liens et élaborer les stratégies à venir. **ECPM** organise également des Congrès régionaux contre la peine de mort, afin de renforcer le dialogue sur la peine de mort dans des régions clés. **ECPM** a initié la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort en 2002, qui regroupe aujourd'hui plus de 170 membres – ONG, barreaux, collectivités locales, syndicats – à travers le monde.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

ECPM lutte contre l'isolement des militant-es partout où la peine de mort subsiste, en soutenant la formation de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort ainsi que la création de réseaux parlementaires et d'avocats abolitionnistes. **ECPM** soutient ses partenaires et les acteurs locaux à travers du renforcement de capacités, la facilitation d'échanges de bonnes pratiques, le partage mutuel d'expertise et la mise en réseau en vue d'améliorer l'efficacité et la durabilité du mouvement abolitionniste et l'impact du plaidoyer.

PLAIDER EN FAVEUR DE L'ABOLITION

ECPM mène des actions de plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort, en adoptant des approches ciblées et adaptées aux contextes, et en engageant un dialogue avec les acteurs politiques pertinents aux niveaux national, régional et international. **ECPM** produit et publie des ressources contribuant à accroître la transparence et la connaissance sur la peine de mort en documentant les réalités de son application – des rapports de missions d'enquête, des études thématiques, des brochures pays sur la peine de mort en droit et en pratique, ainsi que des guides pratiques. **ECPM** encourage les États à respecter et renforcer leurs engagements internationaux en portant un plaidoyer au sein des instances de l'ONU (Genève, New York) et des forums intergouvernementaux et régionaux.

ÉDUIQUER AUX DROITS HUMAINS ET À L'ABOLITION

ECPM mène un vaste projet éducatif sur les droits humains et l'abolition de la peine de mort, en promouvant l'engagement abolitionniste et citoyen des jeunes. L'organisation organise des interventions dans les collèges et les lycées avec la participation de spécialistes-animateurset de personnes directement concernées par la peine de mort (anciens condamnés à mort, proche des condamnés, avocats, etc.). **ECPM** est co-fondateur du Réseau international d'éducation à l'abolition, un groupement informel d'associations qui promeut l'échange de bonnes pratiques et le développement d'outils pédagogiques coopératifs sur l'abolition de la peine de mort. Le réseau est l'organisateur du concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition », destiné à susciter l'intérêt des jeunes générations pour l'abolition universelle en faisant appel à leur créativité. **ECPM** sensibilise les publics à la peine de mort en organisant des événements à des dates clés du calendrier abolitionniste et des droits humains – la Journée mondiale contre la peine de mort, la Journée internationale des droits humains, la Journée mondiale des droits des femmes, la Marche des fiertés, ...

Le plan d'action de l'association s'articule autour de ces quatre axes clés.

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

1. Méthodologie

I. Dispositif

La participation à l'appel à contribution est ouverte, à égalité de traitement, à toutes les entreprises/personnes morales/individus.

La maîtrise d'ouvrage de cette évaluation est assurée par ECPM.

Un comité de suivi est composé : de la responsable du projet (avec la chargée d'éducation et de formation en relais), du directeur des programmes et de la directrice adjointe.

ECPM gère l'appel à contributions et contractualise directement avec le.s prestataire.s.

II. Pour l'étude

Le.la consultant.e devra procéder à une évaluation participative prévoyant une participation significative des équipes ECPM, des partenaires du projet, des bénéficiaires et des autres parties prenantes.

À partir de l'analyse des documents, d'enquêtes auprès d'un panel représentatif des différentes parties prenantes du projet en France mais aussi à l'étranger (au moins une quinzaine), et d'observations d'interventions auprès des jeunes (au moins 0,5 Jours-Homme). Le.la consultant.e devra se rendre compte de la réalité des faits et réalisations.

Vu l'orientation et les objectifs du projet, le.la consultant.e veillera à avoir un panel exhaustif et représentatif des différentes bénéficiaires du programme. Les entretiens des acteurs implantés à l'étranger se feront à distance. La liste des personnes à contacter sera élaborée par le.la consultant.e, sur la base d'une représentativité des différentes catégories de parties prenantes puis soumise au comité de suivi pour validation.

Le.la consultant.e disposera des documents suivants :

- Documents de projet et cadre logique de l'action avec critère d'évaluation ;
- Rapport intermédiaire technique et financier ;
- Rapport d'évaluation de la précédente phase de projet ;
- Bilans d'action et outils de suivi ;
- Analyse des questionnaires d'évaluation interne élèves et enseignant.es ;
- Outils du programme dont : le « recueil de modules de cours : éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort », le « Guide de l'animateur RDC - éducation à la citoyenneté et à l'abolition de la peine de mort », le catalogue d'exposition « dessine-moi l'abolition », les outils pédagogiques et les supports audiovisuels (fiche film, jeu du « pas en avant », « débat mouvant » ...

Le.la consultant.e devra aussi consulter les réseaux sociaux, le site Web d'ECPM et les articles publiés dans le cadre des campagnes de sensibilisation liées au programme.

III. Produits attendus

Un **rapport provisoire** en français, concluant l'évaluation sera remis à ECPM, au plus tard le 18 mai et sera suivi d'une restitution auprès des membres du comité de suivi.

Une restitution finale sera réalisée **en France** en présence des membres d'ECPM, du comité de suivi de l'évaluation, de membres du Conseil d'administration, des salarié.es d'ECPM, et des partenaires du programme.

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Une **restitution** auprès du principal bailleur du programme, l'AFD sera aussi réalisée.

La première semaine de juin, au plus tard, un **rapport définitif** (20 à 30 pages maximum, avec des annexes en plus si besoin) intégrant les remarques du comité de pilotage de l'évaluation sera produit et remis en version électronique.

Le **rapport définitif** devra obligatoirement inclure une synthèse de 5 pages maximum, des recommandations constructives et facilement appréhendables par l'association, ainsi que des éléments sur l'articulation et la complémentarité du programme avec les politiques Françaises et Européennes dans le champ de l'éducation et de l'ECSI/EDH.

2. Description de la prestation attendue

I. Contexte

L'éducation à l'abolition de la peine de mort, comme outil de promotion de la citoyenneté et pour faire progresser la cause est une priorité stratégique d'ECPM depuis sa création. L'association s'adresse en tout premier lieu aux jeunes - en tant qu'acteurs de changement - mais soutient aussi plus largement l'engagement des citoyens autour d'une approche militante qui permet de mobiliser les adhérent.es, les bénévoles, les sympathisant.es et accorde une visibilité de la cause abolitionniste auprès du grand public.

Le projet actuellement évalué correspond à la phase 4 du programme d'ECPM « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort »¹ et se déroule sur la période allant de septembre 2023 à août 2026.

Le programme appartient au champ de l'Education aux droits de l'homme (EDH)² partie intégrante de l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Il est soutenu majoritairement par le financement de l'Agence française de développement (AFD).

Cette quatrième phase s'inscrit dans un contexte où les enjeux sociétaux en France comme en Europe ont peu évolué, voir se sont durcis et complexifiés avec, notamment, un retour de l'autoritarisme visant à remettre en question les valeurs humanistes, le droit international et les principes mêmes de justice. **La promotion d'une culture des droits de l'homme et de l'abolition en France, comme le promeut ECPM, garde ainsi tout son sens.**

Le programme est mené avec 2 partenaires principaux :

- **L'Institut international des droits de l'homme et de la paix de Caen (2IDHP)** association reconnue qui promeut une culture de paix en sensibilisant les citoyens aux droits humains ;
- Le **Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA)** réunissant des acteurs de plusieurs pays³ et ayant pour objectif de favoriser l'échange de bonnes pratiques et d'expériences en matière d'EA et de promouvoir la citoyenneté mondiale des jeunes.

Un partenariat avec le **Conseil de l'Europe (CdE)** a aussi été mis en place récemment afin d'inciter de jeunes européens à s'engager sur la thématique.

¹ Démarré en 2011

² L'Education aux droits de l'Homme peut se définir comme toute activité d'apprentissage, d'éducation, de formation ou d'information visant à inculquer une culture universelle des droits de l'Homme

³ Allemagne, Algérie, Cameroun, Italie, Kenya, Liban, Maroc, Mauritanie, RDC, Taïwan, Tanzanie, Tunisie

Le programme se concentre principalement sur le territoire français avec une attention particulière portée à 3 régions : Île-de-France, Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes. Il comporte également une dimension européenne et internationale à travers les partenariats avec le **CdE** et le **RIEA**.

Une synthèse du programme est disponible en annexe

2. Objectifs du programme évalué

L'objectif global du programme Éduquer est de conscientiser les jeunes et le grand public sur les enjeux de l'abolition universelle de la peine de mort mais aussi de diffuser plus largement une culture des droits humains qui leur permette d'incarner, de promouvoir et de défendre ces valeurs.

ECPM ambitionne ainsi de faciliter l'appropriation par ses publics cibles des valeurs liées aux droits humains et à la citoyenneté mondiale. Elle souhaite contribuer au développement de l'esprit critique et à l'acquisition de compétences comportementales nécessaires au développement du vivre-ensemble.

Elle recourt pour ce faire à des méthodes pédagogiques innovantes qui placent les individus au centre de la démarche d'apprentissage, sont générateurs d'effets transformatifs, et visent, à terme, à renforcer le pouvoir d'agir des différentes catégories des publics.

Les objectifs spécifiques visés au cours du triennal 2023-2026 sont les suivants :

- I.** Consolider le programme éducatif d'ECPM pour un meilleur ancrage collectif et une meilleure reconnaissance institutionnelle.
- II.** Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation à l'abolition et aux droits de l'homme.
- III.** Conscientiser et renforcer le pouvoir d'agir des publics cibles en faveur des droits de l'homme et de l'abolition.

3. Bénéficiaires et chiffres clés du programme 2023–2026

3.1 Bénéficiaires directs prévus dans le programme

- 3 000 collégiens et lycéens sensibilisés grâce aux activités menées dans le cadre de l'éducation formelle dont 300 qui développent leur pouvoir d'agir à travers des projets de classe ;
- Autour de 350 étudiants sensibilisés grâce aux activités menées dans les universités dont 150 mobilisés en tant que relais éducatif, dont une centaine d'Europe ;
- Une dizaine d'interventions prévues auprès de mineurs en difficulté (placés sous la responsabilité de la Police judiciaire jeunesse (PJJ) ou de l'Aide social à l'enfance (ASE) ou de personnes placées sous-main de justice).

Le programme développe aussi une offre de formation à destination des membres de la communauté éducative, de bénévoles, et des membres de l'association. Il vise en outre, d'autres catégories d'acteurs dans le but de renforcer leurs connaissances sur la thématique parmi lesquels on trouve les membres du RIEA, des journalistes et des associations françaises, membres de la PDH ou acteurs dans les secteurs de l'ECSI et des DH.

3.2 Bénéficiaires indirects prévus dans le programme

Le programme prévoit de toucher indirectement autours de 300 jeunes, sensibilisés via les relais-éducatifs formés au cours du programme et espère faire croître le nombre de membres de la communauté éducative connaissant le programme et à terme, y ayant recourt.

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Le programme sensibilise aussi largement les citoyens à travers l'organisation d'événements de sensibilisation en France et l'utilisation de l'outil web. Partant du principe que chaque citoyen sensibilisé devient un maillon de la chaîne d'information au sein de ses sphères familiale et amicale, ECPM estime que le nombre de bénéficiaires indirects du programme est difficilement quantifiable mais néanmoins, considérable.

4. Enjeux de genre

ECPM place le genre comme un enjeu important de son travail d'éducation à la citoyenneté. Au cours du précédent triennal, la question du genre a été intégrée de manière transversale, permettant d'amorcer la structuration de la réflexion sur cette problématique.

Au cours de ce triennal, ECPM a poursuivi ses efforts dans ce domaine en veillant notamment à mettre en lumière le combat de femmes, anciennes condamnées à mort et militantes du mouvement abolitionniste, dont les parcours et engagements sont souvent invisibilisés ou minorés et en veillant à intégrer cette dimension dans ses méthodes d'animation afin de favoriser la participation de toutes et tous, sans distinction de genre.

Enfin, un travail, accompagné par un.e consultance, a été initié pour formaliser l'approche genre du programme et la décliner méthodologiquement.

En outre, ECPM met en œuvre une campagne « S'aimer n'est pas un crime » dénonçant les États qui continuent à considérer comme un crime passible de peine de mort les relations entre personnes homosexuelles ainsi que les membres de la communauté LGBTQIA+⁴, défendant ainsi le droit à la vie et la liberté sexuelle de tous les individus.

5. L'évaluation

5.1 Objectif général de l'évaluation

En 2023, à la fin du troisième triennal du programme et après 10 ans de programmation, ECPM, sous l'impulsion de l'AFD, a choisi de concentrer le travail évaluatif sur une réflexion relative aux effets et aux impacts du programme Eduquer.

Cette étude a permis de confirmer la pertinence des postulats au fondement du programme tout comme la cohérence de sa logique d'intervention avec une articulation entre les différents niveaux de sensibilisation - sensibilisation grand public, sensibilisation de publics scolaires, sensibilisation en protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)/prison.

L'étude a aussi eu comme apport majeur de **générer une somme de connaissances spécifiques sur les effets du programme sur ses bénéficiaires, en tout premier lieu les jeunes**. Elle a ainsi mis en évidence que les initiatives éducatives axées sur l'abolition telles que développées par ECPM jouaient un rôle central dans la construction citoyenne des individus.

Suite de cette étude, ECPM a entrepris un travail collectif pour mieux définir sa vision et ses cibles selon une approche orientée changement (AOC) qui puisse guider le programme Éduquer pour les 10 prochaines années à venir.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'une vision cible et d'une cartographie des acteurs avec la formulation des facteurs déterminants et des changements préalables nécessaires avec des pistes d'intervention, priorisées dans le temps sur du court, moyen et long terme, pour favoriser ces évolutions. Cet important travail collectif a aidé ECPM à consolider son projet éducatif et à imaginer quel pourrait être sa déclinaison opérationnelle au cours des dix prochaines années.

Ce triennal 2023-2026- objet de cette évaluation spécifique- a ainsi été pensé comme celui de la consolidation du programme Éduquer - tant dans sa logique d'intervention, ses approches partenariales, ses méthodes de formation et d'animation qu'au niveau des équipes qui le composent.

⁴ Afghanistan, Arabie Saoudite, Brunei, Emirats arabes unis, Iran, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Qatar, Somalie, Yémen.

La présente évaluation a donc pour objectif principal d'aider l'association à mieux comprendre où elle se situe par rapports aux priorités fixées dans ce triennal, notamment concernant l'objectif de **consolidation du programme**. Elle vise à nous aider à nous positionner pour la suite de son déploiement opérationnel **de façon réaliste et stratégique**, par rapport aux moyens à notre disposition dans un contexte de stagnation (voir de régression) des fonds alloués pour ce programme et de difficulté d'accès au financement pour les OSC de façon générale.

L'évaluation intégrera nécessairement l'ensemble des critères du CAD⁵ de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, l'impact et la durabilité du programme.

L'évaluation devra également formuler des recommandations en vue d'appuyer ECPM dans le dépôt auprès de l'AFD de la phase 5 du programme.

Les principales questions évaluatives que nous nous posons à ce stade sont les suivantes :

- Où en est l'association dans son objectif de consolidation du programme et comment continuer de le renforcer, de façon réaliste, dans le contexte français et international actuel ? Notamment :
- Où en est-on de l'institutionnalisation du programme, de son ancrage dans le paysage de l'ECSI et de l'EDH en France et du renforcement des activités conjointes avec les partenaires du secteur via une approche intersectionnelle ?
- Comment le programme a-t-il progressé en termes de prise en compte de la dimension genre ?
- La stratégie de communication du programme a-t-elle été clarifiée dans son objet même, soit : les activités de communication du projet sont-elles envisagées pour sensibiliser les public cibles du projet, ou pour communiquer plus largement auprès du public sur l'action de l'ONG au global ?
- Les recommandations méthodologiques de l'étude d'impact ont été suffisamment prises en compte pour améliorer l'effet de notre action auprès des bénéficiaires, notamment des jeunes scolaires, les jeunes sous protection de la PJJ et les personnes placées sous-main de justice ? Des inflexions pourraient être prises, notamment pour rester connecté aux enjeux actuels (apparition de l'Intelligence artificielle, remise en question du droit international, radicalisation de la pensée du fait de la montée des autoritarismes...) ?
- Comment et à quel niveau les relais de l'action d'ECPM se sont-ils renforcés (partenaires, communauté éducatives et relais-éducatifs), et quelles sont les nouvelles perspectives en France comme en Europe, pour pérenniser ses partenariats dans un contexte de raréfaction des ressources ? Notamment :
- Quel est l'état de la dynamique du Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA), de son apport dans le cadre du projet, et de la mesure dans laquelle la stratégie d'ECPM vis-à-vis du projet s'est clarifiée sur ce point (autonomisation, structuration, projet dédié etc) pour envisager de nouvelles perspectives.
- Quel est le niveau d'efficience du programme Eduquer d'ECPM en comparaison des pratiques et des standards actuels du secteur ?

Dans son rapport, le/la consultant.e veillera à mettre en exergue les avancées et les marges de progression possibles afin de permettre à ECPM d'avancer et de capitaliser sur l'approche développée, en vue de la prochaine phase de programme.

Il est demandé aux consultant-e-s, dans leur offre de services, de reformuler et d'organiser les questionnements qu'ils proposent de traiter autour de ces axes de réflexion, en fonction de leur compréhension de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'évaluation qu'ils auront exposés par ailleurs.

⁵ Comité d'aide au développement

3. Critères de participation

A. Cette étude sera conduite par un.e ou plusieurs consultant.es proposant :

- Expertise confirmée dans le secteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Expériences significatives dans l'évaluation de projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et/ou d'EDH
- Une bonne connaissance du secteur des droits de l'homme comme du fonctionnement des institutions éducatives est nécessaire
- Compétences en méthodes pédagogiques et postures d'animation

Les prestataires sont invités à établir une **proposition de services comportant les points suivants**:

B. Les devis doivent inclure, au minimum, les renseignements suivants:

Les propositions financières des experts, pour cette évaluation, devront s'inscrire sous un plafond maximum de **15.000 € TTC** (Quinze mille euros TTC) et distingueront les dépenses forfaitaires (honoraires) des dépenses à justifier (voyages et déplacements, etc.).

Tous les autres coûts – quelle que soit leur nature – que les experts auront à couvrir pour mener à bien cette évaluation, resteront à leur charge.

C. Une présentation d'ensemble des services proposés avec des renseignements sur les points suivants :

- **Un CV actualisé** ;
- Une **proposition technique** incluant une analyse des termes de référence et une proposition méthodologique pour la réalisation de l'évaluation (maximum de 5 pages, annexes possibles) ;
- Au **moins 2 références** sur des évaluations similaires (dans les champs de l'ECSI/EDH);
- **Politique de facturation et règlement** (moyens de paiement et délais) ;
- **Politique environnement**, service compensation carbone, et engagements RSE.

4. Calendrier

Ce calendrier est susceptible d'être ajusté pendant la réalisation de l'évaluation, en accord avec le-s consultant-e-s retenu-e-s pour l'étude.

27 février	Lancement de l'appel d'offre
23 mars	Date limite de réception des offres
23-27 mars	Analyse des offres et choix de la consultance
1ere semaine d'avril	Réunion de cadrage et étude documentaire
Avril -15 mai	Évaluation
18 mai	Restitution du rapport provisoire auprès du comité de suivi
Début juin	Remise du rapport définitif
A définir	Restitution auprès des salariés, membres du CA, partenaires du programme

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Restitution auprès de l'AFD (forme à définir)

5. Critères d'attribution

30% offre technique (analyse et compréhension de la demande, méthodologie proposée) / 30% offre financière (rapport qualité/prix) / 30% expérience professionnelle / 10% (respect de l'ensemble des critères de l'AO, et respect des normes sociales, environnementales et RGPD en matière de protection des données).

À l'étape d'analyse des offres reçues, les personnes morales/individus pourront être contactés par ECPM afin d'éclaircir ou d'approfondir certains points de leurs propositions.

6. Modalités de soumission

Les propositions devront comporter les pièces suivantes :

- Une présentation de l'entreprise/personne morale (dénomination sociale, siège social, coordonnées téléphoniques et électroniques, Kbis, agrément et labels éventuels)
- Des attestations de régularité fiscale et de vigilance de moins de 6 mois.
- Une proposition de service incluant les devis (B) et renseignements demandés (C) mentionnés au point 3. « Critères de participation ».
- la politique de confidentialité appliquée par l'entreprise avec un traitement des données à caractère personnel conforme aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- la déclaration d'intégrité jointe, remplie et signée.

7. Comment postuler

Les propositions devront être envoyées avant le **23 mars 2026** à midi (CET) aux adresses suivantes : AO@ecpm.org , recrutement@ecpm.org (Objet de l'email : AO Evaluation Eduquer [nom de l'entité]). Les offres remises sous format papier seront déclarées irrégulières et ne seront pas analysées.

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidat.es devront faire parvenir, avant le **16** mars à 18h00 (CET), une demande écrite aux adresses AO@ecpm.org et recrutement@ecpm.org (Objet de l'email : Question AO Evaluation Eduquer). Aucune question ne pourra être posée par téléphone.

Tout dossier incomplet ou non conforme aux dispositions du présent appel peut entraîner l'irrecevabilité de l'offre.

Par la remise de son offre, le candidat s'engage à maintenir son offre pendant un délai de 120 jours, et, en cas d'attribution, à exécuter le marché dans les conditions financières et techniques de son offre.

Conformément aux directives des bailleurs d'ECPM relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ECPM doit procéder au filtrage systématique de ses fournisseurs/prestataires sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offres (personne morale et représentant.e légal.e de l'entité).

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

SYNTHESE DU PROGRAMME (Note de transparence – AFD)

Nom de l'association	ECPM (Ensemble contre la peine de mort)
Site internet	www.ecpm.org
Nom du projet/programme Libellé court :	Eduquer à l'abolition
Nom du projet/programme Libellé long :	Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort
Lieu d'intervention	France , avec 3 régions cibles d'interventions auprès des jeunes : Ile-de-France, Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes
Type de projet/programme	Projet ECSI
Numéro de la phase s réurrence	Phase 4
Thématique(s) principale(s)	Education aux droits de l'Homme
Principaux partenaires du projet/programme	Institut des droits de l'homme et de la paix de Caen (2IDHP) Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA)
Si projet/programme porté en consortium	NA
Objectifs	Objectif global : Conscientiser la jeunesse et l'opinion publique aux enjeux de l'abolition universelle de la peine de mort et diffuser une culture des droits de l'Homme qui leur permette d'incarner, de promouvoir et de défendre ces valeurs. Objectif(s) spécifique(s) : 1 : Consolider le programme éducatif d'ECPM pour un meilleur ancrage collectif et viser, à terme, une meilleure connaissance et reconnaissance par les institutions 2 : Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine de l'EA pour promouvoir une culture partagée de l'abolition et des droits humains. 3 : Conscientiser et renforcer le pouvoir d'agir de nos publics cibles
Principaux enjeux/défis auxquels le programme entend répondre et principaux constats liés au diagnostic réalisé en amont : L'objectif global du programme Éduquer est de conscientiser la jeunesse et le grand public sur les enjeux de l'abolition universelle de la peine de mort mais aussi de diffuser plus largement une culture des droits de l'homme qui leur permette d'incarner, de promouvoir et de défendre ces valeurs. Cette quatrième phase s'inscrit dans un contexte où les enjeux sociétaux en France comme en Europe ont peu évolué, voir se sont durcis et complexifiés. ECPM ambitionne ainsi de faciliter l'appropriation par ses publics cibles des valeurs liées aux droits humains et à la citoyenneté mondiale. Elle souhaite contribuer au développement de l'esprit critique et à l'acquisition de compétences comportementales socles pour le vivre-ensemble. Elle recourt pour ce faire à des méthodes pédagogiques innovantes qui placent les individus au centre de la démarche d'apprentissage, sont générateurs d'effets transformatifs, et qui visent, à terme, à renforcer le pouvoir d'agir des différentes catégories de publics. Compétences, expériences et expertise de votre OSC et des partenaires impliqués pour y répondre : Au fil des années, l'éducation à l'abolition est devenue une composante essentielle de la stratégie associative d'ECPM. ECPM a structuré et développé son expertise pédagogique, élargi son offre éducative pour différents publics cibles, en particulier les jeunes. Le programme est mené avec 2 partenaires principaux : l'Institut international des droits de l'homme et de la paix de Caen (2IDHP) association reconnue qui promeut une culture de paix en sensibilisant les citoyens aux droits humains et le Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA) qui a pour objectif de favoriser l'échange de bonnes pratiques et d'expériences en matière d'EA et de promouvoir la citoyenneté mondiale des jeunes.	

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Historique et genèse du projet/programme : Au cours de la dernière phase de programmation, ECPM a mené une réflexion relative aux effets et aux impacts de son programme. Cette étude a permis d'apprécier de façon globale les changements provoqués sur différents plans depuis 2014. Elle met en évidence que les initiatives éducatives axées sur l'abolition jouent un rôle central dans la construction citoyenne. Au fil des années, le programme s'est structuré et les activités proposées ici sont spécifiquement conçues pour relever les défis auxquels il doit encore faire face.

Principaux impacts visés au terme de cette phase : Au terme de cette phase, le programme vise à ce que les acteurs institutionnels, ceux issus de la communauté éducative comme les acteurs associatifs renforcent leur mobilisation et leur implication en faveur de l'éducation à l'abolition au profit des publics cibles. Environ 3 900 personnes seront touchées par le programme et 54 formées en éducation à l'abolition. Le programme œuvrera aussi au renforcement de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes en faveur des droits de l'homme. Au moins 300 jeunes scolaires et 150 étudiants seront accompagnés pour cela.

Principaux impacts visés au terme du projet/programme : La vision cible poursuivie sur les 10 prochaines années est la suivante : La jeunesse et le grand public sont conscientisés sur les enjeux de l'abolition universelle de la peine de mort, ils partagent une culture des droits de l'homme et participent en tant que citoyen éclairés, empathiques et humanistes à l'incarnation, la promotion et la défense de ces valeurs.

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :

Objectif spécifique 1 : Consolider le programme éducatif d'ECPM pour un meilleur ancrage collectif et viser, à terme, une meilleure connaissance et reconnaissance par les institutions

Résultat 1 : Le programme éducatif d'ECPM est mieux défini, formalisé et rendu plus visible; ses modalités de suivi, d'évaluation et de capitalisation sont renforcées.

Indicateurs de résultat : 1 Le projet éducatif institutionnel d'ECPM est consolidé et partagé à ses partenaires de l'EDH ; 2 : 1 réunion trimestrielle dédiée à la capitalisation et au suivi-évaluation est organisée.

Activités : Définition d'un projet éducatif intégrant une dimension genre, Participation aux instances de réflexion de l'ECSI et de l'EDH (ex : AFD, F3E, etc.), Visibilisation du programme grâce aux outils numériques, Amélioration du dispositif de suivi-évaluation du programme. **Indicateurs de suivi :** - Un projet éducatif institutionnel est visible sur le site web d'ECPM ; 100% de la communauté éducative d'ECPM se l'est approprié ; - Une politique genre est formalisée ; - ECPM participe à > 2 réunions/ an des groupes de réflexion sur l'ECSI de l'AFD et du F3E ; - ECPM et ses outils sont référencés sur les plateformes web dédiées à l'ECSI et les sites institutionnels ; - Nombre de publications sur le site web ECPM en lien avec le programme Éduquer et d'interactions associées ; - 5 à 10 publications mensuelles sur les activités du programme sur les réseaux sociaux ; Création du site Internet pour le RIEA avec mise à disposition d'au moins 10 outils ; - Intégration d'indicateurs de mesure des effets du programme sur le public ; Ajout d'un critère qualitatif à l'outil de suivi des interventions qui renseignerait les retours des enseignants et des éducateurs.

Résultat 2 : Des outils et des contenus pédagogiques adaptés complètent l'offre d'ECPM, dans un souci d'innovation et de mobilisation des publics cibles et relais

Indicateurs de résultat : 1 : Nombre de téléchargements d'outils ou ressources pédagogiques sur les sites ECPM, Les Visages de l'abolition ou RIEA ; 2 : Taux de satisfaction issus des questionnaires enseignants.

Activités : Création de ressources pédagogiques adaptées aux différents programmes ; Production d'outils thématiques privilégiant l'intersectionnalité et favorisant la sensibilisation de nos publics, Développement d'une activité de recherche et innovation afin de favoriser l'agilité du projet. **Indicateurs de suivi :** - Mise en adéquation avec les programmes scolaires des outils : fiches films (> 5), fiches activités (> 10) dont 5 seront partagées sur le site du RIEA, modules de cours (>5) ; - Mise à jour du support vidéo en adéquation avec le public cible (éducation formelle) ; - Constitution d'un curriculum de formation adaptée aux programmes et diffusable ; - Création d'un film d'animation sur la question LGBTQIA+ avec plan de diffusion ; - Mise à jour de l'exposition Les Visages de l'Abolition et valorisation sur les outils de communication ECPM ; - 2 réunions annuelles de revue de projet : réflexion et suivi sur les activités innovantes/ la stratégie/ les outils.

Résultat 3 : Les acteurs institutionnels et leurs réseaux soutiennent ECPM dans la mise en œuvre de son programme éducatif, à même de provoquer des effets de levier sur les publics cibles.

Indicateurs de résultat : 1 : Au moins 2 plateformes institutionnelles (ex : COE, Eduscol) relaient les activités du programme éducatif d'ECPM ; 2 : Des séances de sensibilisation sont organisées dans au moins 3 nouvelles structures par an (PJJ, prisons, établissements scolaires, etc.)

Activités : Institutionnaliser les relations avec le ministère de la Justice et renforcer les liens avec les acteurs du secteur de la Justice, Institutionnaliser les relations avec le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports et renforcer les liens avec les acteurs du secteur de l'éducation. **Indicateurs de suivi :** - 4 réunions avec des établissements pénitentiaires et des PJJ et participation aux rencontres annuelles ; - > 3 échanges avec des acteurs associatifs intervenants en milieu fermé ; - Relais de nos activités auprès de 1 inspecteur d'académie ou rectorat et rencontres avec 1 référent « mémoire et citoyenneté » par an par région cible ; - Mail maqueté diffusé auprès d'au moins 1 syndicat d'enseignants à portée nationale.

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le domaine de l'EA pour promouvoir une culture partagée de l'abolition et des droits humains.

Résultat 1 : Les capacités des animateurs sont renforcées.

Indicateurs de résultat : 1 : ≥ 10 animateurs sont formés selon de nouvelles modalités ; 2 : Les personnes formées reçoivent une mise à jour annuelle ; 3 : 1 ETP supplémentaire est recruté et vient compléter l'équipe du programme.

Activités : Renforcement de l'approche intersectionnelle ; Parcours de formation. **Indicateurs de suivi :** - ≥ 1 intervenant extérieur est sollicité par an et forme ≥ 5 personnes sur une thématique connexe ; - Participation à la conférence mondiale de l'ILGA 2024/25 et adhésion au collectif de l'Inter-LGBT ; - Production d'un manuel de formation des animateurs ; - Intégration d'un module de psychologie dans le curriculum de formation des animateurs.

Résultat 2 : La mobilisation et les conditions d'intervention des témoins et des bénévoles sont améliorées.

Indicateurs de résultat : 1 : Création d'un livret d'accueil pour les Grands témoins ; 2 : ≥ 80% des Grands témoins sont satisfaits de l'évolution de leurs conditions d'intervention et de séjour.

Activités : Amélioration de l'accueil des témoins ; Animation du réseau des témoins ; Animation du réseau des bénévoles du programme. **Indicateurs de suivi :** - Systématisation d'échanges post-mission avec les Grands témoins ; 1 réunion en CA consacrée à l'amélioration des conditions d'accueil des Grands témoins ; - 1 cartographie des réseaux partenaires ; - Actualisation du répertoire des Grands témoins ; - 1 rencontre entre Grands témoins organisée ; - ≥ 2 rencontres bénévoles du programme organisées tous les ans ; - Nombre de recrutements et variété des profils des nouveaux bénévoles.

Résultat 3 : La stratégie d'essaimage de l'activité de sensibilisation des publics cibles via des "relais" est réaffirmée afin d'étendre, à terme, le nombre de jeunes touchés.

Indicateurs de résultat : 1 : Partenariat formalisé avec au moins un organisme (ex : IDHL, 2IDHP, etc.) ; 2 : ≥ 12 « relais » sont formés par an au sein des régions cibles qui forment eux-mêmes 100 jeunes.

Activités : Animation du comité pédagogique ; Formation d'enseignants relais aux outils d'ECPM ; Formation de jeunes relais à l'éducation à l'abolition. **Indicateurs de suivi :** - Au terme du projet, ≥ 6 membres de la communauté éducative composent le comité pédagogique et participent à 2 réunions/an ; - Les téléchargements d'outils clef en mains sur le site d'ECPM augmentent significativement ; - ≥ 1 session de formation à destination de membres d'équipes éducatives organisée ; - ≥ 75% des membres d'équipes éducatives formés se déclarent en capacité d'animer des séances de sensibilisation en autonomie ; - ≥ 1 formation de « relais jeunes » organisée/an ; - ≥ 6 jeunes relais sont formés chaque année et interviennent au profit ≥ 100 de leurs pairs.

Résultat 4 : Les transferts d'expertise et les échanges sur l'éducation à l'abolition aux échelles européenne et mondiale renforcent la mobilisation en faveur de l'abolition universelle et promeuvent la citoyenneté mondiale.

Indicateurs de résultat : 1 : Création d'un outil de mesure de l'évolution du positionnement des jeunes sensibilisés ; 2 : Les compétences des acteurs de l'éducation à l'abolition à l'international sont renforcées.

Activités : Assurer une meilleure représentativité des jeunes dans le mouvement ; Animation et mobilisation du RIEA ; Missions d'observation. **Indicateurs de suivi :** - ≥ 1 session/table-ronde dédiée à la jeunesse lors des grands rendez-vous abolitionnistes ; - Les moins de 30 ans représentent un pourcentage toujours croissant des participants pris en charge lors des Congrès mondiaux ; - 2 réunions du RIEA/an organisées ; - Productions de ≥ 10 pays membres collectées à l'occasion de chaque édition du concours international d'affiches graphiques ; - ≥ 2 missions d'observation organisées/an par ECPM dans les pays d'action des membres du RIEA ; - ≥ 2 outils ou activités innovantes collectées, traduites et partagées sur le site du RIEA par ECPM.

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 :

Objectif spécifique 3 : Conscientiser et renforcer le pouvoir d'agir de nos publics cibles.

Résultat 1 : Les citoyens sont informés et mobilisés sur les thématiques portées par ECPM dans une approche intersectionnelle.

Indicateurs du résultat : 1 : Au moins 100 articles traitant de la PdM sont publiés dans au moins 10 médias français à destination de publics divers ; 2 : Les citoyens s'informent dans leur environnement, soutiennent, diffusent et relaient les valeurs humanistes liées aux DH et à la nécessité d'obtenir l'abolition universelle.

Activités : Renforcer la participation à des événements DH/justice, Mobiliser la presse, Appuyer des initiatives culturelles promouvant l'abolition de la PdM. **Indicateurs de suivi :** - Nombre d'événements/manifestations auxquels ECPM participe ; - Co-animation de stands/tables-rondes/etc. avec des partenaires associatifs ; - 3 communiqués et 1 dossier de presse ; - Etablissement d'un fichier presse sur nos 3 régions cibles ; - ECPM soutiendra au moins 9 événements culturels.

Résultat 2 : Les jeunes et les personnes sous main de justice sont conscientisés sur la question de l'abolition universelle de la PdM et les DH.

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Indicateurs du résultat : 1 : Au moins 80% des jeunes participants à des interventions ont amélioré leurs connaissances sur la PdM ; 2 : Au moins 40% des participants qui assistent aux interventions sont de genre féminin ; 3 : Au moins 60% des personnes sensibilisées déclarent que leur opinion a évolué suite à l'intervention.

Activités : Mener des interventions dans le cadre de l'éducation formelle, Mener des interventions auprès des étudiants, Mener des interventions auprès de publics en rupture. **Indicateurs de suivi :** - 8 cycles d'interventions avec témoin organisés ; - Au moins 3000 jeunes sensibilisés ; - 3 interventions de sensibilisation à l'abolition de la PdM organisées chaque année auprès d'au moins 120 étudiants par an ; - Diversité des profils des intervenants et des thématiques abordées ; - Au moins 6 interventions réalisées auprès de jeunes en rupture et/ou personnes sous main de justice ; - Intégration d'indicateurs de mesure des effets du programme sur le public.

Résultat 3 : Les jeunes et les personnes sous main de justice sont mobilisés et développent leur pouvoir d'agir.

Indicateurs du résultat : 1 : Au moins 300 jeunes s'engagent autour d'actions concrètes sur les DH suscitées par les activités scolaires du projet (hors « Dessine-moi l'abolition »), dans une recherche de parité de genre ; 2 : Au moins 50% des jeunes participants à des projets de classe ont pris conscience de leur pouvoir d'agir et/ou ont l'intention d'agir.

Activités : Optimisation et mise en œuvre du concours « Dessine-moi l'abolition », Accompagnement de projets de classe, Promouvoir l'engagement et le pouvoir d'agir des jeunes à l'international. **Indicateurs de suivi :** - Nombre de jeunes participants au concours ; - Production d'une exposition diffusée en France et dans le monde ; - Nombre de projets de classe ; - Diversité des réalisations/productions ; - Au moins 2 rencontres d'envergure internationale co-organisées avec le CoE bénéficient à une centaine de jeunes européens sur cette phase ; - La parité de genre est recherchée au sein des jeunes « ambassadeurs ».

Groupes cibles	Bénéficiaires directs : Public cible : 3 000 jeunes dans l'éducation formelle dont 300 développent leur pouvoir d'agir, 360 étudiants conscientisés et 150 mobilisés dont une centaine issue de pays européens hors France, 9 interventions auprès de mineurs en difficulté. Communauté éducative : > 4 membres de la communauté éducative formés et > 6 membres mobilisés. Equipe ECPM impliquée en éducation à l'abolition : Une trentaine de salariés, bénévoles, VSC, et au moins 9 témoins renforcent leur connaissance du programme et leurs compétences en éducation à l'abolition. Membres du RIEA : 14 voient leurs compétences en éducation à l'abolition renforcées. Journalistes : Au moins 6 journalistes renforcent leurs connaissances et couvrent l'action. Associations françaises : Les membres de la PDH et les acteurs de l'ECSI/EDH sont informés et maîtrisent davantage la thématique. Bénéficiaires indirectes : Public cible : 300 jeunes conscientisés via des relais d'ECPM. Communauté éducative : au moins 30 nouveaux membres de communautés éducatives sont informés, par leurs collègues, des opportunités en éducation à l'abolition. Membres du RIEA : sensibilisent au moins 3 partenaires chacun (42). Grand public : Le programme sensibilisera largement les citoyens à travers l'organisation d'événements de sensibilisation en France et l'utilisation de l'outil web.	
-----------------------	---	--

Durée totale du projet/programme	3 ans	
Coût total du projet/programme	845 413 €	100 %
Participation de l'AFD sollicitée	480 000 €	57%

www.ecpm.org

Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation